

Mardi 10 mai 2022



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON

N° 46

ET AVIS

QUATRIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. ISLEIFSON

(N° 205) — *Loi sur le Mois du patrimoine philippin/The Filipino Heritage Month Act*
(amendé — comité)

M. SMOOK

(N° 223) — *Loi sur le Mois du patrimoine ukrainien/The Ukrainian Heritage Month Act*

M. BRAR

(N° 227) — *Loi sur la Journée du turban/The Turban Day Act*

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. GERRARD

(N° 201) — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé/The Regional Health Authorities Amendment Act*

M^{me} FONTAINE

(N° 203) — *Loi sur les zones tampons relatives aux manifestations contre l'avortement/The Abortion Protest Buffer Zone Act*

M^{me} FONTAINE

(N° 204) — *Loi sur les zones tampons relatives aux manifestations contre les restrictions liées à la COVID-19/The Protest Buffer Zone Act (COVID-19 Restrictions)*

M^{me} FONTAINE

(N° 207) — *Loi modifiant la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement/The Criminal Property Forfeiture Amendment Act*

M^{me} LAMOUREUX

(N° 208) — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act*

M^{me} MORLEY-LECOMTE

(N° 209) — *Loi sur la Semaine des marchés fermiers/The Farmers' Markets Week Act*

U. ASAGWARA

(N° 212) — *Loi modifiant la Loi sur le dépistage systématique des déficiences auditives chez les nouveau-nés/The Universal Newborn Hearing Screening Amendment Act*

U. ASAGWARA

(N° 213) — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie (lignes directrices en matière de dotation applicables aux foyers de soins personnels)/The Health Services Insurance Amendment Act (Personal Care Home Staffing Guidelines)*

M. MALOWAY

(N° 214) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (droit de réparer les produits électroniques)/The Consumer Protection Amendment Act (Right to Repair)*

M. MALOWAY

(N° 215) — *Loi sur les récupérateurs de ferraille/The Scrap Metal Recyclers Act*

M. MALOWAY

(N° 216) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur les machines et le matériel agricoles (droit de réparer des véhicules et d'autre matériel)/The Consumer Protection Amendment and Farm Machinery and Equipment Amendment Act (Right to Repair — Vehicles and Other Equipment)*

M^{me} LATHLIN

(N° 219) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congé en cas de fausse couche ou de mortinaissance)/The Employment Standards Code Amendment Act (Leave for Miscarriage or Stillbirth)*

M. KINEW

(N° 221) — *Loi modifiant la Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle (supervision des apprentis)/The Apprenticeship and Certification Amendment Act (Apprenticeship Supervision)*

M. LAMONT

(N° 225) — *Loi sur les accords de confidentialité/The Non-Disclosure Agreements Act*

M^{me} NAYLOR

(N° 228) — *Loi sur la Semaine de sensibilisation aux troubles de l'alimentation/The Eating Disorders Awareness Week Act*

T. LINDSEY

(N° 229) — *Loi modifiant la Loi sur les infrastructures de transport/The Transportation Infrastructure Amendment Act*

M. WASYLIW

(N° 230) — *Loi sur la publication de rapports concernant les répercussions des mesures budgétaires/The Budget Impact Reporting Act*

M. MALOWAY

(N° 232) — *Loi sur l'identification des convertisseurs catalytiques/The Catalytic Converter Identification Act*

M. ALTOMARE

(N° 235) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (programmes d'alimentation)/The Public Schools Amendment Act (Nutrition Programs)*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. BUSHIE

(N° 200) — *Loi désignant la Journée du chandail orange à titre de jour férié (modification de diverses lois)/The Orange Shirt Day Statutory Holiday Act (Various Acts Amended)*

(M. TEITSMA — 2 minutes)

M. KINEW

(N° 202) — *Loi sur Louis Riel/The Louis Riel Act*

(M. TEITSMA — 10 minutes)

M^{me} SMITH (Point Douglas)

(N^o 217) — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales (rapport sur les décès par surdose)/The Fatality Inquiries Amendment Act (Overdose Death Reporting)*

(M. TEITSMA — 9 minutes)

M. SALA

(N^o 218) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*

(M. TEITSMA — 10 minutes)

M^{me} MARCELINO

(N^o 222) — *Loi sur la transparence salariale/The Pay Transparency Act*

(M. GUENTER — 8 minutes)

U. ASAGWARA

(N^o 226) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (fourniture de produits d'hygiène menstruelle)/The Public Schools Amendment Act (Provision of Menstrual Hygiene Products)*

(M^{me} MORLEY-LECOMTE — 8 minutes)

M. WISHART

(N^o 233) — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act*

(M. ALTOMARE — 5 minutes)

PROPOSITIONS

M^{me} LAMOUREUX — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à investir davantage dans les programmes de nutrition à l'école

13. Attendu :

que le Child Nutrition Council of Manitoba est un organisme de bienfaisance du Manitoba créé en 2001 qui offre des programmes de repas et de collations dans les écoles afin de favoriser la croissance et l'apprentissage des enfants et des jeunes d'âge scolaire et de contribuer à leur réussite;

que cet organisme a constaté qu'il ne parvenait plus à répondre aux demandes qu'il recevait, au point de devoir refuser ses services à de nouvelles écoles et de voir sa liste d'attente s'allonger;

qu'au cours de l'année scolaire 2021-2022, il a financé 298 programmes dans la province, lesquels ont permis de soutenir plus de 36 000 élèves par jour, ce qui représente une augmentation par rapport à 2015-2016, une année au cours de laquelle il en finançait 240 et soutenait 22 000 élèves;

que selon les données recueillies auprès des écoles qui participent au programme de repas scolaires offert par le Child Nutrition Council of Manitoba, 75 % de celles-ci ont constaté une amélioration de l'assiduité des élèves, 86 %, une amélioration des efforts scolaires et du champ de l'attention et 70 %, un meilleur rendement scolaire et une diminution des comportements perturbateurs;

que la Province du Manitoba a fourni un financement qui couvre environ 10 % des coûts annuels de nourriture de chaque école visée, selon leurs calculs, ce qui équivaut à environ 17 cents par élève et par jour;

que les écoles sont le milieu idéal où fournir de la nourriture aux enfants et aux jeunes parce qu'elles peuvent leur offrir un encadrement et leur inculquer de saines habitudes alimentaires d'une manière non stigmatisante;

que le taux élevé de pauvreté chez les enfants et les jeunes au Manitoba a été exacerbé par la COVID-19 et s'est soldé par une augmentation exponentielle du recours aux banques alimentaires;

que la Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année recommande que le système d'éducation améliore l'accès des élèves du Manitoba à des aliments nutritifs et étende les programmes de repas favorisant la santé à plus d'élèves au moyen de partenariats renforcés ainsi que d'une coordination entre les organisations,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à accroître le financement qu'il accorde aux programmes scolaires actuels de repas et de collations afin de couvrir au moins 20 % des coûts annuels de nourriture de chaque école visée de sorte que ces programmes soient accessibles gratuitement à tous les enfants et les jeunes d'âge scolaire de la province, et ce, quels que soient les besoins perçus.

PROPOSITIONS — DÉBAT

1. U. ASAGWARA — Présentation d'une demande au gouvernement provincial visant le lancement immédiat d'une enquête sur sa réponse face à la pandémie
(M. GERRARD — 4 minutes — Il reste 124 minutes.)
3. M^{me} MORLEY-LECOMTE — Reconnaissance du rôle historique du Manitoba dans la participation des femmes à la vie politique
(M. WIEBE — 9 minutes — Il reste 124 minutes.)
4. M. ALTOMARE — Présentation d'une demande visant à exhorter le gouvernement provincial à mettre fin immédiatement aux transferts de patients
(M. ISLEIFSON — 10 minutes — Il reste 125 minutes.)
6. M^{me} MARCELINO — Présentation d'une demande visant à exhorter le gouvernement provincial à améliorer l'éducation des adultes
(M. WOWCHUK — 9 minutes — Il reste 124 minutes.)
8. M. WIEBE — Présentation d'une demande visant à exhorter le gouvernement provincial à éliminer l'arriéré d'interventions chirurgicales et de diagnostics
(M. WOWCHUK — 9 minutes — Il reste 123 minutes.)

9. M. MARTIN — Reconnaissance de la résilience climatique et des stratégies vertes en matière de transport au Manitoba
(M. WIEBE — 5 minutes — Il reste 124 minutes.)
10. M. SALA — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à cesser d’augmenter les tarifs d’Hydro-Manitoba
(M. NESBITT — 8 minutes — Il reste 123 minutes.)
11. M. GUENTER — Occasion de renforcement, de reconstruction, de réalisation d’investissements et de relance en 2022
(M. BUSHIE — 10 minutes — Il reste 123 minutes.)
12. T. LINDSEY — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à résoudre les problèmes qui accablent le nord du Manitoba
(M. MICHALESKI — 10 minutes — Il reste 124 minutes.)

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 38) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act*

M^{me} FONTAINE

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (formation de sensibilisation obligatoire)/The Provincial Court Amendment Act (Mandatory Awareness Training)*

U. ASAGWARA

(N° 210) — *Loi sur la réduction du temps supplémentaire obligatoire des infirmières (modification de diverses lois)/The Restricting Mandatory Overtime for Nurses Act (Various Acts Amended)*

M. SALA

(N° 211) — *Loi modifiant la Loi sur l’Hydro-Manitoba (référendum applicable à la privatisation des filiales)/The Manitoba Hydro Amendment Act (Referendum Before Privatization of Subsidiary)*

M^{me} FONTAINE

(N° 220) — *Loi sur la protection des communications portant sur des questions d’intérêt public (Loi modifiant la Loi sur la Cour du Banc de la Reine et la Loi sur la diffamation)/The Protecting Communications on Public Interest Matters Act (Court of Queen’s Bench Act and Defamation Act Amended)*

M. MARTIN

(N° 224) — *Loi sur l'accès sans entrave aux établissements de santé et d'enseignement/The Unobstructed Access to Health Care and Education Facilities Act*

M. MOSES

(N° 231) — *Loi sur la formation obligatoire des employés provinciaux (racisme systémique et droits de la personne)/The Mandatory Training for Provincial Employees (Systemic Racism and Human Rights) Act*

M. BUSHIE

(N° 236) — *Loi modifiant la Loi sur les statistiques de l'état civil/The Vital Statistics Amendment Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. ALTOMARE

U. ASAGWARA

M. BRAR

M^{me} FONTAINE

M^{me} LAMOUREUX

M^{me} LATHLIN

T. LINDSEY

M. MALOWAY

M^{me} MARCELINO

M^{me} NAYLOR

M^{me} SMITH (Point Douglas)

M. WIEBE

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(95 heures 4 minutes)

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 9) — *Loi sur la ferraille/The Scrap Metal Act*
(amendement [1] — M. MALOWAY)
Projet de loi désigné

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 31) — *Loi corrective de 2022/The Minor Amendments and Corrections Act, 2022*
Projet de loi désigné

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 32) — *Loi modifiant la Déclaration des droits des victimes/The Victims' Bill of Rights Amendment Act*
Projet de loi désigné

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M^{me} la *ministre* SQUIRES

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur la Commission d'appel des services sociaux/The Social Services Appeal Board Amendment Act*
(M. MOSES — 28 minutes)
Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* WHARTON

(N° 22) — *Loi modifiant la Loi sur l'environnement (restrictions applicables aux pesticides)/The Environment Amendment Act (Pesticide Restrictions)*
(M. ALTOMARE — 15 minutes)
Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* HELWER

(N° 28) — *Loi sur le paiement sans délai des travaux de construction/The Prompt Payment for Construction Act*

(M. WASYLIW — 19 minutes)

M. le *ministre* FRIESEN

(N° 36) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba et la Loi sur la Régie des services publics/The Manitoba Hydro Amendment and Public Utilities Board Amendment Act*

(M. LAMONT — 25 minutes)

Projet de loi choisi par l'opposition

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules, le Code de la route et la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Drivers and Vehicles Amendment, Highway Traffic Amendment and Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

(Recommandé par l'administrateur)

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* HELWER

(N° 24) — *Loi sur la Commission de l'évaluation des biens réels et modifications connexes/The Real Property Valuation Board and Related Amendments Act*

(Recommandé par l'administrateur)

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 37) — *Loi sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille (Convention de La Haye)/The International Child Support and Family Maintenance (Hague Convention) Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

MOTIONS PRÉVUES POUR LES JOURNÉES DE L'OPPOSITION

M^{me} FONTAINE

Que l'Assemblée législative du Manitoba demande au gouvernement provincial de protéger les droits des femmes, des filles et des citoyens de diverses identités de genre en assurant l'accès partout au Manitoba, en particulier dans les collectivités rurales et du Nord, à des soins de santé génésique — l'accès équitable tant à l'avortement médical (au moyen de la pilule abortive Mifegymiso) qu'à l'avortement chirurgical étant également offert —, et de protéger l'accès aux services d'interruption volontaire de grossesse en créant des zones tampons autour des cliniques et des établissements qui fournissent de tels services, des résidences des fournisseurs de ces services ainsi que des écoles.

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent de la justice se réunira le lundi 11 mai 2022, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le lundi 16 mai 2022, à 18 h 30, à l'Assemblée, dans le Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Previously Issued Recommendations » et daté de mai 2015 :
 - Partie 9 : « Taxation Division, Audit Branch »;
 - Partie 18 : « Senior Management Expense Policies »;
- rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Recommendations » et daté de mai 2016 :
 - « Food Safety »;
 - « Taxation Division, Audit Branch »;
 - « Senior Management Expense Policies »;
- rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Recommendations » et daté de mars 2017 :
 - « Office of the Fire Commissioner »;
 - « Senior Management Expense Policies »;
- rapport du vérificateur général intitulé « Management of MRI Services » et daté d'avril 2017;
- rapport du vérificateur général intitulé « Suivi des recommandations » et daté de mars 2018 :
 - « Rural Municipality of Lac du Bonnet »;
- rapport du vérificateur général intitulé « Suivi des recommandations » et daté de mars 2019 :
 - « Gestion des services d'IRM »;
- rapport du vérificateur général intitulé « Suivi des recommandations » et daté de mars 2020 :
 - « Gestion des services d'IRM »;
- rapport du vérificateur général intitulé « Suivi des recommandations d'audit précédemment émises » et daté de mars 2021 :
 - « Gestion des services d'IRM ».

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mardi 31 mai 2022, à 18 h 30, à l'Assemblée, dans le Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport annuel et comptes publics de la province du Manitoba datés du 31 mars 2020;
- rapport du vérificateur général intitulé « Audits des comptes publics et d'autres états financiers effectués par le Bureau » et daté de décembre 2020;
- rapport annuel et comptes publics de la province du Manitoba datés du 31 mars 2021;
- rapport du vérificateur général intitulé « Audits des comptes publics et d'autres états financiers » et daté de décembre 2021.